

DANS CE NUMÉRO

- Calendrier des collectes 2022
- Mot de la Mairesse
- En direct du Conseil municipal
- Calendrier des séances du Conseil municipal 2022
- Et si on s'intéressait un peu à notre histoire...
- Offre d'emploi
- Urbanisme
- Aqueduc et égouts
- Capsule santé
- Service d'information aux aînés
- Sûreté du Québec
- Présentation du Conseil municipal
- Cercle des Fermières
- Activités - Sports, culture et Vie communautaire
- Numéros de téléphone



Photo prise par Caroline Pinguet

Fermeture bureau pendant les Fêtes

Pour la période des Fêtes, prendre note que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre au 5 janvier inclusivement. Le bureau municipal rouvrira à compter du 6 janvier aux heures habituelles.

Calendrier des collectes 2022

Vous trouverez ci-joint le calendrier des collectes des ordures, de la récupération et des matières organiques pour l'année 2021. Des copies supplémentaires seront disponibles au bureau municipal et vous pourrez aussi le consulter aussi sur le site Internet de la Municipalité à Sports/Culture/Vie com. et à la ligne « Environnement ».

Rappel du téléphone de voirie pour l'hiver

Durant le congé des Fêtes, vous désirez rejoindre la voirie / déneigement pour une question ou une requête, veuillez les contacter sur le cellulaire d'urgence au 418-714-4523.

Offre d'emploi pour adjointe – Rappel

La Municipalité recherche activement une nouvelle ressource humaine pour occuper le poste d'adjointe à la Direction et responsable de l'accueil du bureau municipal. Plus de détails sur l'offre à l'intérieur du journal ou sur la page Facebook de la Municipalité dans la section « Offre d'emploi ».



2022 CALENDRIER DE COLLECTE

Saint-Épiphane



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

● Bac bleu
 ● Ordures
 ● Bac brun
 ● Encombrants 7 septembre

Restes de peinture, piles, huiles usées fluorescentes, lampes au mercure
Garage municipal, 276, rue Bernier - 418 862-0052
aux heures d'ouverture seulement

Dépôt encombrants
Garage municipal, 276, rue Bernier - 418 862-0052
Conteneur du 3 au 10 juillet

2022 MATIÈRES ACCEPTÉES



N'oubliez plus de sortir vos bacs!
Téléchargez votre calendrier dans votre agenda mobile

BAC BLEU

MATIÈRES RECYCLABLES

Sont acceptés :
les imprimés, contenants et emballages seulement



Papier et carton

- Imprimés (revues, journaux)
- Cartons, cartons à œufs, verres en carton
- Contenants de lait ou de jus (Tetra Pack^{MD})
- Contenants de crème glacée ou de jus congelé



Plastique

- Contenants et emballages numérotés
-
- Sacs et pellicules de plastique souple (sac de sacs)



Verre et métal

- Bouteilles et pots en verre
- Boîtes de conserve, couvercles
- Canettes, papier et assiettes d'aluminium

BAC BRUN

MATIÈRES ORGANIQUES



Résidus alimentaires

- Restes de table
- Fruits, légumes, noyaux
- Viandes, os, poissons, fruits de mer, œufs
- Os et coquilles
- Produits laitiers, graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, gâteaux
- Confitures, condiments
- Café et filtres, thé et sachets



Résidus verts

- Plantes, résidus de jardin et gazon
- ATTENTION** les feuilles mortes et les branches ne sont pas acceptées. Pensez au feuillicyclage et à l'écocentre.



Papiers, cartons souillés et sacs

- Boîtes de pizza ou de pâtisserie
- Serviettes de table, essuie-tout
- Sacs de papier, papier journal
- Sacs, vaisselle et ustensiles certifiés compostables

ORDURES

ORDURES MÉNAGÈRES

- Plastique (styromousse)
- Papier d'emballage métallisé (croustilles, barres tendres)
- Lingettes, feuilles assouplissantes, couches jetables
- Vaisselle brisée, pyrex
- Cartons cirés ou plastifiés
- Toiles, bâches, tuyaux

ENCOMBRANTS

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

Déposez vos encombrants au sol en bordure de la rue la veille de la collecte

- Matelas et divan
- Mobilier inutilisable
- Plastique rigide (meublier extérieur, etc.)
- Tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés)

ATTENTION les matières suivantes sont refusées et doivent être apportées à l'écocentre : résidus verts, appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, les objets trop lourds ou trop volumineux ne seront pas ramassés.

Écocentres

RIVIÈRE-DU-LOUP

100, rue Delage

ATTENTION : un déménagement est prévu en juillet 2022, surveillez l'actualité.

du 4 avril au 3 décembre
du lundi au samedi de 8 h à 16 h

SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

151, 1^{er} Rang Est

du 2 mai au 29 octobre
les lundis, mercredis et samedis
de 8 h à 16 h

Matières acceptées sans frais

- Agrégats (gravier, béton, asphalte)
- Appareils électriques et électroménagers
- Bois
- Feuilles mortes
- Matériel informatique
- Matériaux de construction et de rénovation (portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, gypse, vitre, céramique)
- Meubles non rembourrés
- Métal
- Pneus d'auto sans jantes
- Résidus domestiques dangereux (piles, huiles, peintures, aérosols et bonbonnes, ampoules fluocompactes)





MOT DE LA MAIRESSE

S'unir pour prospérer!

Chers Épiphanois, chères Épiphanaises,

C'est avec fébrilité et honneur que je m'adresse à vous pour la première fois à titre de mairesse. Également, je suis fière d'être la première femme à occuper ce poste au sein de la Municipalité. Vous serez en mesure de constater que je suis quelqu'un d'accessible et que j'investirai temps et énergie dans mes nouvelles fonctions.

En collaboration avec les conseillers élus et réélus, la Direction générale et l'équipe d'employés municipaux dévoués, compétents et motivés, c'est avec enthousiasme que je m'engage dans ce rôle important de mairesse de Saint-Épiphane, Ensemble, nous travaillerons pour le bien commun de toute la population de Saint-Épiphane.

Remerciements

Je profite de cette première tribune pour faire des remerciements. Tout d'abord, Monsieur Renald Côté qui a été maire de notre municipalité pendant 8 ans. Merci Renald pour tout le temps que tu a mis à servir les Épiphanois. Merci aussi à Sébastien Dubé et Abel Thériault pour leurs années à titre de conseillers municipaux. Merci également et bienvenue aux conseillers élus, Nicolas Dionne et Renald Côté ainsi qu'aux conseillères et conseillers réélus: Pâquerette Thériault, Caroline Coulombe, Vallier Côté et Guillaume Tardif, je vous souhaite un excellent mandat.

Départs employés

Je désire remercier Madame Danielle Chouinard et Monsieur Yannick Michaud pour les mois qu'ils ont passé à l'emploi de notre municipalité, je leur souhaite bonne chance dans leur nouveau défi.

Budget

Les membres du conseil ainsi que la Direction générale et notre trésorière-adjointe ont travaillé fort à la préparation du budget de 2022 ainsi qu'au plan triennal d'immobilisation. Les résultats de ce budget seront connus en janvier lors de l'adoption de celui-ci. Le PTI peut-être consulté en visionnant son assemblée d'adoption dans la section vidéo de la page Facebook municipale.



Niveleuse

Au cours du mois de décembre, notre niveleuse a subi un bris important qui nécessitait des réparations très onéreuses. Après évaluation de ces réparations et de la valeur restante de cet équipement, il a été décidé de procéder à l'achat d'une nouvelle niveleuse. Un fournisseur a été approché et a fait une offre qui a été présentée pour décision au Conseil municipal le lundi 13 décembre en assemblée ordinaire. L'offre est pour un modèle VOLVO pour la somme de 86 750\$ plus les taxes applicables et en échange de notre niveleuse brisée.

Le prix respecte notre réglementation sur la gestion contractuelle et les officiers municipaux ont trouvé une solution pour financer cet achat qui n'avait pas été budgété. Une bonne nouvelle est que cet achat sera réglé sans emprunt.

Piste cyclable

Vous avez certainement été en mesure de constater que des travaux ont été effectués sur la piste cyclable et que les travaux d'asphaltage sont maintenant complétés. Je vous invite donc à l'utiliser au printemps 2022.

MOT DE LA MAIRESSE(SUITE)

Service incendie

La municipalité avait une entente avec la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger pour le service d'incendie qui arrivait à échéance cette année. Nous sommes heureux de vous informer que cette entente a été renouvelée pour une période de 5 ans à la satisfaction des deux municipalités.

Rue Caillouette

Les travaux concernant le développement domiciliaire de 8 terrains sur la rue Caillouette Nord sont maintenant terminés. Nous souhaitons vivement que cela permettra la construction de nouvelles maisons dans un avenir rapproché.

Patinoire

Les employés municipaux s'affèreront à glacer la patinoire avant la période des fêtes. Un message sera placé sur les réseaux sociaux pour annoncer son ouverture. Nous vous invitons à venir vous y amuser seul ou en famille dans le respect des consignes sanitaires.

Futur parc

Nous travaillons toujours à la réalisation de ce projet. Une première phase de travaux devrait normalement débuter au printemps 2022. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet.

Vente à l'encan

La vente à l'encan a eu lieu comme prévu le 9 octobre dernier. Les articles en vente ont majoritairement trouvé preneur. Les sommes récoltées ont servi à l'achat d'un nouveau compacteur et pour la niveleuse récemment achetée. Merci de votre participation!

150e

Les activités prévues dans le cadre du 150e anniversaire de fondation de la municipalité initialement prévues pour 2020 et reportées à 2021 n'ont malheureusement pu se dérouler en raison des restrictions dues à la COVID-19. Ces activités devraient avoir lieu à l'été 2022 si les règles sanitaires le permettent.

En conclusion, je vous souhaite une excellente périodes des fêtes et une année 2022 en santé et remplie de beaux projets que je vous souhaite de réaliser.

Rachelle Caron,
Mairesse de Saint-Épiphan

S'unir pour prospérer!



o **RÉSO 21.10.238 – RÉFECTION DE LA PISTE CYCLABLE**

CONSIDÉRANT QU'avec la résolution de ce Conseil numéro 20.09.180, la Municipalité a déposé une demande de subvention pour un corridor scolaire et une nouvelle piste cyclable qui a été acceptée auprès du programme VELOCE III sur les transports actifs du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QU'avec la résolution de ce Conseil numéro 21.04.087, la Municipalité a déposé une demande de subvention pour un corridor scolaire et une nouvelle piste cyclable qui a été acceptée auprès du Fonds de soutien pour la ruralité de la MRC de Rivière-du-Loup;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a également inscrit ces travaux dans sa programmation numéro 2 du Programme sur la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT QUE les officiers ont entrepris de rechercher un entrepreneur pour le chantier de la réfection de la piste cyclable;

CONSIDÉRANT QUE Construction B.M.L. – Division de Sintra inc. a été approché en ce sens;

CONSIDÉRANT LEUR soumission déposée avec les options suivantes :

a)OPTION 1 – Réfection des parties les plus endommagées de la piste cyclable avec asphaltage de l'espace entre la Salle Desjardins et la patinoire sur la largeur du bâtiment pour un montant de dix-neuf mille trois cent vingt-deux dollars et cinquante sous (19 322,50 \$) plus les taxes applicables;

b) OPTION 2 – Réfection de la piste cyclable dans son entièreté, l'asphaltage de l'espace entre la Salle Desjardins et la patinoire sur la largeur du bâtiment ainsi qu'un lien étroit joignant cette section de piste cyclable à celle en arrière de la Maison des Jeunes pour un montant de trente-trois mille sept cent quatre-vingt-dix dollars (33 790,00 \$) plus les taxes applicables;

c)OPTION 3 – Réfection de la piste cyclable dans son entièreté, l'asphaltage de l'espace entre la Salle Desjardins et la patinoire sur la largeur du bâtiment ainsi qu'un lien joignant cette section de piste cyclable à celle en arrière de la Maison des Jeunes en passant par le stationnement du centre communautaire pour un montant de trente-six mille neuf cent quinze dollars (36 915,00 \$) plus les taxes applicables.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'autoriser la Direction générale à octroyer un contrat de réfection de la piste cyclable à Construction B.M.L. – Division de Sintra inc. selon les paramètres fixés dans leur soumission présentée avec la pièce jointe associée à cette résolution. Il est également résolu que l'option choisie par le Conseil municipal parmi celles présentées dans la soumission sera la troisième évaluée à un montant de trente-six mille neuf cent quinze dollars (36 915,00 \$) plus les taxes applicables.

o **RÉSO 21.10.250 – MADA ET SON PLAN D'ACTION**

CONSIDÉRANT LA présentation de la politique MADA lors d'une séance de travail du conseil de la MRC de Rivière-du-Loup et qu'elle sera adoptée incessamment;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Épiphanie souscrit à cette politique; et

CONSIDÉRANT LA présentation du plan d'action 2022-2026 de la MADA aux élus épiphanois lors de leur séance plénière du 27 septembre 2021.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal que ces derniers agissant à l'égard de leur territoire, décrètent, ordonnent et statuent, par la présente, l'adoption tels que présentés de la politique MADA et du plan d'action local 2022-2026.

o **RÉSO 21.12.311 – EMPRUNT PERMANENT POUR RÉFECTION 4E RANG EST ET 2E RANG OUEST**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Épiphanie a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 22 novembre 2021, au montant de 484 200 \$;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



1 -	CD DE VIGER ET VILLERAY		
	44 100 \$	2,31000 %	2022
	44 900 \$	2,31000 %	2023
	46 000 \$	2,31000 %	2024
	46 800 \$	2,31000 %	2025
	302 400 \$	2,31000 %	2026

Prix : 100,00000 Coût réel : 2,31000 %

2 -	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.		
	44 100 \$	1,00000 %	2022
	44 900 \$	1,40000 %	2023
	46 000 \$	1,70000 %	2024
	46 800 \$	1,90000 %	2025
	302 400 \$	2,00000 %	2026

Prix : 98,45900 Coût réel : 2,31862 %

CONSIDÉRANT QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CD DE VIGER ET VILLERAY est la plus avantageuse.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal :

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- QUE cette résolution annule celle de ce Conseil numéro 21.11.273;
- QUE la Municipalité de Saint-Épiphanie accepte l'offre qui lui est faite de CD DE VIGER ET VILLERAY pour son emprunt par billets en date du 22 novembre 2021 au montant de 484 200 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéro 381-20. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

o **RÉSO 21.11.280 – REPORT DU REMBOURSEMENT POUR LE 150E**

CONSIDÉRANT QUE la résolution de ce Conseil numéro 19.10.227 autorisait une avance de fonds de dix mille dollars (10 000,00 \$) à la Corporation épiphanoise de développement pour le Comité du 150e anniversaire de la Municipalité pour leur programmation à venir;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution prévoyait un remboursement complet de la somme empruntée au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la résolution de ce Conseil numéro 20.07.139 autorisait un report du remboursement du montant emprunté suite à la pandémie du COVID-19 qui a fait reporter à une date ultérieure les célébrations du 150e anniversaire de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution-ci prévoyait un remboursement complet de l'emprunt au 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu en date du 6 novembre 2021 une demande de la présidence de la Corporation épiphanoise de développement pour reporter la date du remboursement de l'avance de fonds au 31 décembre 2022; et

CONSIDÉRANT QUE cette demande s'accompagnait de l'information relative au souhait du comité du 150e anniversaire de la Municipalité de prévoir une reprise de leur programmation en 2022.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Pâquerette Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'autoriser la Direction générale à produire un addenda à l'entente initialement signée entre la Municipalité et la Corporation de développement épiphanoise afin de reporter l'échéance de remboursement de l'avance de fonds pour les fêtes du 150e anniversaire de la Municipalité au 31 décembre 2022. Il est également convenu que l'entente initialement signée est encore en vigueur sur tous les autres points.

o **RÉSO 21.11.294 – NOUVELLE ENTENTE DE SÉCURITÉ INCENDIE AVEC ST-FRANÇOIS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Épiphanie est sous entente intermunicipale avec la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger pour que la première délivre à la deuxième des services en matière de prévention incendie et de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE l'entente actuelle se termine le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE les deux municipalités ont exprimé le souhait de la voir se reconduire pour une nouvelle échéance;

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



CONSIDÉRANT QUE l'offre faite et transmise à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger a été présentée aux élus épiphanois lors de leur rencontre de travail du 8 novembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE cette offre a été modulée par la hausse des coûts d'opérations en sécurité incendie de Saint-Épiphanie avec, notamment, les équipements récemment acquis et l'essence nécessaire à la flotte de véhicules; et

CONSIDÉRANT QUE la documentation nécessaire à la prise de décision est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-21-11-043.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Pâquerette Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal :

a) de confirmer les signataires de cette entente pour la partie épiphanoise qui sont la Mairesse Madame Rachelle Caron et la Direction générale Monsieur Stéphane Chagnon; et

b) d'autoriser la Direction générale à produire la nouvelle entente de fourniture de services en matière de prévention incendie et de sécurité incendie si la première offre épiphanoise est acceptée par la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger

o **RÉSO 21.11.299 – INSTALLATION D'UN SUPPORT PERMANENT POUR ARBRE DE NOËL**

CONSIDÉRANT QUE Madame la Mairesse a déposé une demande au nom de la Corporation épiphanoise de développement pour :

a) avoir l'autorisation de la Municipalité pour disposer d'un arbre de Noël au parc Roland-Thériault durant les Fêtes 2021;

b) disposer dans ce parc d'une installation permanente et sécurisée afin d'installer les arbres de Noël année après année;

c) requérir l'aide de la Municipalité pour creuser le trou nécessaire à l'installation permanente ainsi que pour installer et désinstaller l'arbre; et

CONSIDÉRANT QUE la Corporation épiphanoise de développement se chargera de mettre en place l'installation permanente ainsi de payer les frais associés aux matériaux nécessaires.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'accepter la demande de la Corporation épiphanoise de développement selon les paramètres établis dans le préambule de cette résolution. Il est également résolu que le projet sera sous la direction municipale de Monsieur Éric Albert, directeur des Travaux publics de la Municipalité.

SECTION DÉROGATION MINEURE

o **RÉSO 21.10.251 – DÉROGATION MINEURE POUR LE 260, RUE DESCHÊNES**

Un avis public a été effectué le 16 septembre, pour convoquer à la prochaine séance du conseil, toute personne intéressée par la demande de dérogation mineure déposée par les demandeurs M. Gérald Beaulieu et Mme Guylaine Beaulieu, relative à l'agrandissement du bâtiment principal résidentiel au 260-264, rue Deschenes Est, Municipalité de Saint-Épiphanie.

Le 22 juin 2021, une demande de dérogation mineure a été déposée par les propriétaires afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment principal résidentiel au 260-264, rue Deschenes Est, Municipalité de Saint-Épiphanie;

1. En vertu de la grille de spécification du règlement de zonage numéro 157, en périmètre urbain, de la zone 9-CH :

- La marge arrière est établie à 5 mètres;

2. Afin de régulariser l'agrandissement futur du bâtiment principal résidentiel, les propriétaires désirent que le Conseil accorde la permission de déroger aux normes prévues en regard de la grille de spécification, du règlement de zonage numéro 157, en zone 09-CH qui aura pour effet de fixer :

- La marge arrière à 2,2 mètres.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le règlement sur les dérogations mineures peut viser les dispositions des règlements de zonage et de lotissement, sauf celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol;

CONSIDÉRANT QUE la demande ici présentée peut donner lieu à une dérogation mineure en vertu du règlement sur les dérogations mineures et en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la demande s'effectue dans le processus d'une demande de permis pour l'agrandissement du bâtiment principal résidentiel;

CONSIDÉRANT QUE cet agrandissement entraîne le non-respect de la réglementation sur la marge arrière autorisée;

CONSIDÉRANT QU'un refus peut causer un préjudice, causé aux demandeurs par l'application du règlement de zonage;

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'impacts négatifs pour les voisins et aucun effet de la demande sur la jouissance du droit de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs sont en processus d'acquisition d'une partie de terrain situé à l'arrière qui rectifiera la situation ultérieurement;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'aucune objection par écrit n'a été transmise au bureau municipal et aucune objection n'est émise également par les personnes présentes à cette séance du conseil;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation a été acceptée à l'unanimité par le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité qui l'a recommandé par la suite positivement pour une prise de décision au Conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal que ces derniers acceptent la demande de dérogation mineure déposée par les propriétaires du 260, rue Deschênes Est.

o RÉSO 21.10.252 – DÉROGATION MINEURE POUR LE 211, RUE BERNIER

Un avis public a été effectué le 16 septembre, pour convoquer à la prochaine séance du conseil, toute personne intéressée par la demande de dérogation mineure déposée par le demandeur Monsieur Levi Jalbert, relative à l'agrandissement d'un bâtiment complémentaire résidentiel au 211, rue Bernier, Municipalité de Saint-Épiphanie.

Le 14 septembre 2021, une demande de dérogation mineure a été déposée par le propriétaire afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment complémentaire résidentiel au 211, rue Bernier, Municipalité de Saint-Épiphanie;

1. En vertu de l'article 7.2 du règlement de zonage numéro 157, en périmètre urbain :

- Article 7.2.1 : Pour une résidence sans bâtiment complémentaire adossé, la superficie maximale des bâtiments complémentaires isolés ne doit pas excéder 6% de la superficie totale du terrain, jusqu'à un maximum de 120 mètres carrés;
- Article 7.2.2.1 : La hauteur maximale ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal jusqu'à concurrence de 5 mètres dans la partie la plus élevée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et de 6,10 mètres dans la partie la plus élevée à l'extérieur du périmètre d'urbanisation.

2. Afin de régulariser l'implantation future d'un garage, le propriétaire désire que le Conseil lui accorde la permission de déroger aux normes prévues en regard des articles 7.2.1 et 7.2.2.1, du règlement de zonage numéro 157, en périmètre urbain qui aura pour effet de fixer :

- La superficie du bâtiment complémentaire à 165,06 m²;
- La hauteur du bâtiment complémentaire à 7 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le règlement sur les dérogations mineures peut viser les dispositions des règlements de zonage et de lotissement, sauf celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol;

CONSIDÉRANT QUE la demande ici présentée peut donner lieu à une dérogation mineure en vertu du règlement sur les dérogations mineures et en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la demande s'effectue dans le processus d'une demande de permis pour l'agrandissement d'un garage isolé;

CONSIDÉRANT QUE cette construction entraîne le non-respect de la réglementation sur la superficie permise des bâtiments complémentaires et la hauteur maximale autorisée;

CONSIDÉRANT QU'un refus peut causer un préjudice, causé aux demandeurs par l'application du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'impacts négatifs pour les voisins et aucun effet de la demande sur la jouissance du droit de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'aucune objection par écrit n'a été transmise au bureau municipal et aucune objection n'est émise également par les personnes présentes à cette séance du conseil;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation a été acceptée à l'unanimité par le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité qui l'a recommandé par la suite positivement pour une prise de décision au Conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal que ces derniers acceptent la demande de dérogation mineure déposée par les propriétaires du 211, rue Bernier.

Calendrier des séances du Conseil municipal - Année 2022

Voici le calendrier des séances ordinaires mensuelles du Conseil municipal pour l'année 2022. Prendre note que les séances se dérouleront à compter de janvier 2022 à 19h30 au lieu de 20h00.

Mois	Date
Janvier 2022	Le lundi 17 janvier 2022 à 19h30
Février 2022	Le lundi 14 février 2022 à 19h30
Mars 2022	Le lundi 14 mars 2022 à 19h30
Avril 2022	Le lundi 11 avril 2022 à 19h30
Mai 2022	Le lundi 9 mai 2022 à 19h30
Juin 2022	Le lundi 13 juin 2022 à 19h30
Juillet 2022	Le lundi 11 juillet 2022 à 19h30
Août 2022	Le lundi 8 août 2022 à 19h30
Septembre 2022	Le lundi 12 septembre 2022 à 19h30
Octobre 2022	Le lundi 11 octobre 2022 à 19h30
Novembre 2022	Le lundi 14 novembre 2022 à 19h30
Décembre 2022	Le lundi 12 décembre 2022 à 19h30



TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS inc.
TRANSPORT - EXCAVATION
RBQ : 8310-7508-11



418 862-9091

248, rue Deschênes Est
Saint-Épiphanie (Québec) GOL 2X0
Cellulaire : 418 860-9983

TRANSPORT - EXCAVATION

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

LOCATION DE MACHINERIES LOURDES

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur



Fabrication et installation d'équipements
industriels - Usinage - Soudure - Découpe au plasma HD

Tél: 418-862-0833
Fax: 418-862-0862

119, rue Yiger
Saint-Épiphanie (Québec) GOL 2X0

RBQ: 8331-9483-16
CWB

slbpelletier@live.ca
www.slbpelletier.ca

SI ON S'INTÉRESSAIT UN PEU À NOTRE HISTOIRE...



LA GUERRE DE 1914-1918

Lors de cette guerre, trois des nôtres traversèrent les mers: ce furent Joseph Chouinard, Octave Grandmaison et Ernest Chamberland. Joseph Chouinard naquit et fut élevé à Saint-Épiphane. Jeune homme, il alla travailler aux États-Unis et dans l'Ouest canadien. C'est de ce dernier endroit qu'il partit s'enrôler à Montréal, le 23 décembre 1914. Il se joignit au 22e Régiment. Il fit son entraînement à Québec, à St-Jean et à Amherst, puis il traversa outre-mer où il arrive en Angleterre le 31 mai 1915 et traversa ensuite en France. Le 20 septembre, le soldat Chouinard était au mont Kemel, en Belgique, dans les tranchées.



Soldat Joseph Chouinard (au centre) avant sa traversée

en Europe en 1915. C'est vers le mois de mai 1918 qu'il fut le plus gravement affecté par le gaz. Notre co-paroissien fut nommé caporal à la suite de sa blessure à Courcelette et obtient le grade de sergent une semaine avant la bataille d'Amiens.

Le sergent Chouinard a vu tomber Jean Brillant, blessé mortellement, et se battit à cette bataille. Georges Vanier, ancien gouverneur-général du Canada, décédé aujourd'hui, commandait le bataillon. L'on sait que Brillant mérita la Croix Victoria qui lui fut octroyée à titre de posthume.

Le soldat Chouinard débarqua à Halifax le 7 février 1919 et arriva deux jours plus tard à Saint-Épiphane. il épousa mademoiselle Delvina Perreault.

Il fut blessé par des éclats d'obus, le 3 juin 1916. ensuite, il participa aux batailles suivantes: Courcelette, le 15 septembre 1916, celle de « la tranchée Régina », le 1er octobre 1916. À cette dernière bataille, il fut blessé aux jambes par des grenades et on le transporta à l'hôpital de Berkenhead, près de Liverpool, en Angleterre.

Retour en France en septembre 1917. Il alla sur le front de Lens et prit part à la bataille d'Amiens, le 8 août 1918. Le 28 du même mois, nouvelle blessure à la bataille de Cherizy, nouvelle traversée en Angleterre.

Octave Grandmaison, né à Saint-Épiphane, s'enrôla en février 1915 et traversa en Angleterre en avril de la même année. Il fut Police Militaire à Londres et revint au pays en décembre 1918. Le soldat Grandmaison mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, en juin 1937.

Ernest Chamberland est né aux États-Unis, mais il n'avait que deux ans et demi quand ses parents revinrent à Saint-Épiphane.

Jeune homme encore, il partit pour l'Ouest Canadien. C'est de là qu'il vint s'enrôler à Montréal, au début du conflit.

Après son entraînement, il traversa en Europe et fut fait prisonnier par les Allemands dès son entrée en action. Durant toute la guerre, il fut soumis à de grandes misères dans des camps de concentration.

Revenu au pays, il vécut quelque temps à Saint-Épiphane. le soldat Chamberland a épousé en secondes noces, Mademoiselle Elise Simard, de Saint-Épiphane.

[...]

Je ne puis terminer ce chapitre sans demander à mes co-paroissiens de se souvenir de nos soldats. Ils ont risqué leur vie et reçu des blessures pour sauvegarder et défendre notre foi, notre langue, notre bien et nos traditions. Ils l'ont fait sans espoirs pécuniaires. Il est donc d'élémentaire reconnaissance que nous gardions burinés dans notre mémoire les actes héroïques de ces enfants de chez nous. En faisant, nous serons fidèles à notre devise québécois « Je me souviens ».

Offre d'emploi - Adjoint à la direction et responsable de la réception du bureau municipal



Sous la responsabilité de la Direction générale de la Municipalité, le titulaire du poste devra être disposé à travailler 36 heures par semaine selon un horaire fixe de jour en semaine. De façon générale et non limitative, il aura également les responsabilités et les tâches suivantes :

Administration

- Assurer la permanence à la réception du bureau municipal;
- Être responsable de la gestion du courrier entrant et sortant de l'organisation;
- Agir en support à la Direction générale;
- Collaborer à la rédaction et corriger les documents relatifs aux exigences de la Municipalité;
- Faire les suivis des rencontres du Conseil municipal selon les directives reçues;
- Assurer les mises à jour au rôle d'évaluation et autres opérations comptables en lien avec les activités immobilières et la facturation citoyenne relative aux taxes et autres frais;
- Être responsable de la mise en place de la solution du Conseil sans papier de la Municipalité;
- Assurer la tenue à jour du site Internet de la Municipalité;
- Être la personne-ressource pour le suivi et la recherche de nouveaux commanditaires pour le journal municipal;
- De concert avec la Direction générale et la technicienne du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire, rédiger et monter les articles du journal municipal;
- Être la personne-ressource de l'organisation avec les firmes responsables de la collecte des matières résiduelles, du ramonage de cheminées, du support informatique, du système comptable et des télécommunications;
- Assurer la gestion des salles durant sa transition vers la Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire;
- Assurer la gestion des clés de la permanence;
- Assurer l'approvisionnement en fourniture et matériel administratif;
- Être responsable de l'archivage papier et numérique de l'organisation avec la Direction générale;

Comptabilité

- Exécuter les « encaissements électroniques » et au comptoir et en vérifier l'exactitude;
- Effectuer la gestion et l'encaissement des chèques reçus;
- Balancer, préparer et livrer les dépôts bancaires;
- Faire le suivi et les avis de rappel aux retardataires dans la facturation;
- Effectuer la paye aux employés et aux élus de la Municipalité;
- Être la personne-ressource de l'organisation avec les firmes responsables des REER des employés, du régime de retraite et des assurances collectives;
- En collaboration avec la trésorière adjointe, exécuter les opérations financières de fin de mois et d'année au niveau de la taxation, de la perception et des comptes clients; Service à la clientèle
- Exécuter les « encaissements électroniques » et au comptoir et en vérifier l'exactitude;
- Effectuer la gestion et l'encaissement des chèques reçus;
- Balancer, préparer et livrer les dépôts bancaires;
- Faire le suivi et les avis de rappel aux retardataires dans la facturation;
- Effectuer la paye aux employés et aux élus de la Municipalité;



Comptabilité (SUITE)

- Être la personne-ressource de l'organisation avec les firmes responsables des REER des employés, du régime de retraite et des assurances collectives;
- En collaboration avec la trésorière adjointe, exécuter les opérations financières de fin de mois et d'année au niveau de la taxation, de la perception et des comptes clients;

Service à la clientèle

- Répondre aux demandes de la clientèle interne et externe de l'organisation via le comptoir du bureau municipal et la réception des appels téléphoniques;
- Répondre aux demandes des notaires et autres professionnels (matrice graphique et confirmation de taxes);
- Répondre aux demandes des contribuables et prendre en note les plaintes reçues pour les faire acheminer à la Direction générale par la suite;
- Facturer les permis émis par l'inspecteur municipal, en percevoir le paiement et en assurer le suivi et le classement;
- Émettre certains avis d'infractions et en assurer le suivi; Et évidemment le « toute autre tâche connexe à l'emploi » est également visée par cette description des responsabilités et des tâches.

PROFIL RECHERCHE

- Expérience et/ou formation dans le domaine municipal seraient un atout considérable;
- Capable de prendre la rétroaction
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé;
- Détenir une bonne connaissance de la suite Office (Excel, Word, Outlook);
- Formation et/ou connaissances de base en comptabilité;
- Bagage académique en administration ou domaine connexe à l'emploi;
- Avoir un bon sens de l'organisation, un professionnalisme marqué et une discrétion hors pair;
- Avoir le sens de l'accueil et du service à la clientèle de façon à créer un WOW;
- Disposer d'habiletés marquées en communication et pour établir de bonnes relations interpersonnelles;
- Être un joueur d'équipe, savoir travailler sous pression et disposer de capacités pour vulgariser l'information;
- Leadership rassembleur et bonne humeur contagieuse;
- Souci pour l'amélioration continue des services aux citoyens;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation et de polyvalence;

CONDITIONS

Durée du travail : Temps plein permanent

Horaire de travail : En semaine de jour

Salaire : Salaire concurrentiel en fonction de l'expérience, de la qualification du candidat retenu ainsi que des échelles salariales en vigueur dans la Municipalité.

Autres conditions : Très bonnes conditions de travail comprenant un régime de retraite avec participation de l'employeur, des REER FTQ avec retenue sur la paye, des assurances collectives et autres avantages.

Pour appliquer, envoyez votre candidature à direction@saint-epiphane.ca avant le 17 janvier 2022.

URBANISME

Bonjour, je désire vous aviser que je serai absente du 20 décembre 2021 au 18 janvier 2022. Vous pouvez en tout temps me laisser un message sur ma boîte vocale au 418-862-0052 poste 220 ou par courriel au jlemieux@mrcrdl.quebec.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un très joyeux temps de fêtes.

Projet, construction ou travaux?

Vous avez des projets pleins la tête, vous voulez réaliser des travaux sur votre propriété? N'attendez pas à la dernière minute pour faire votre demande de permis. Je tiens également à vous préciser que je suis disponible pour vous afin de valider si votre projet est réalisable, et ce avant la demande officielle de permis. Je peux travailler avec vous en amont de vos projets afin d'éviter les mauvaises surprises.

Joyeuses fêtes et une bonne année 2022 à tous



Julie Lemieux

Inspecteur en bâtiment et en environnement

Municipalité de Saint-Épiphanie

Téléphone : 418 862-0052, poste 220



 **Desjardins**
Caisse de Viger et Villaray

Profitez de cette pause bien méritée pour faire le plein d'énergie.

Et que votre année 2022 soit sereine et remplie d'accomplissements tous plus inspirants les uns que les autres.

Meilleurs vœux à vous tous et à tous ceux qui vous sont chers!

Je tiens à souligner le travail exceptionnel qui a été réalisé par notre technicienne du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire pour souligner la fête de Noël avec les jeunes de notre communauté, bravo Laurie et ça été un plaisir pour moi, Céline et François de t'aider!

Vallier Côté



Aqueduc et égouts

Purge hivernale

Avec l'arrivée de la saison hivernale, certains citoyens desservis par le réseau d'aqueduc seraient tentés de laisser couler un filet d'eau pour empêcher le gel de leurs conduites. Cette pratique étant considérée comme une purge est interdite en vertu du règlement sur l'utilisation de l'eau potable.

Comme toutes les habitations qui sont reliées au réseau d'eau potable sont équipés de compteur d'eau, laisser couler l'eau pour empêcher le gel fera augmenter substantiellement la quantité d'eau utilisée et votre facture par la même occasion. Mieux isoler vos conduites diminue le risque de gel et ce à faible coût tout en protégeant notre alimentation en eau potable



Les bacs de collecte en hiver

Lors des jours de collectes, veuillez vous assurer que vos bacs de collecte sont placés à l'intérieur de votre entrée de cour. Ceci est pour permettre aux équipes de déneigement d'effectuer leur travail de façon sécuritaire et pour éviter les bris. Nous vous demandons aussi de les ranger rapidement à la suite de la collecte.

Voici un exemple de ce qui faut faire et surtout à ne pas faire:



À tous les ans, le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation nous demande d'effectuer un rapport de l'usage de l'eau potable.

Les conclusions de ce rapport sont très positives pour nous car nous faisons très bonne figure concernant la consommation d'eau par citoyen

Consommation moyenne canadienne
220L/ personne/jour

Consommation moyenne Québec
268 L/ personne/jour

Consommation Municipalité de Saint-Épiphanie
168L/personne/jour

Cette consommation reflète bien notre engagement à protéger notre alimentation en eau potable.

Nos efforts pour économiser l'eau potable sont visibles et nous devons continuer à faire attention à la ressource surtout avec les changements climatiques qui sont de plus en plus présents.



Marie-Eve Soucy

Gestionnaire des réseaux d'aqueduc et égouts

Téléphone :

418 862-0052, poste 270
aqueduc@saint-epiphane.ca

LA CAPSULE SANTÉ- LA VACCINATION EN PHARMACIE

Le rôle du pharmacien s'est beaucoup élargi au cours des dernières années. Depuis 2020, la loi permet aux pharmaciens ayant suivi les formations nécessaires de prescrire et d'administrer les vaccins du Protocole d'immunisation du Québec à toute personne âgée de plus de 6 ans (à partir de 2 ans dans le cas du vaccin contre l'influenza). Cela a permis récemment à plusieurs pharmaciens de mettre l'épaule à la roue pour la vaccination contre la COVID-19 afin de vacciner la population plus rapidement et ainsi contribuer à freiner la pandémie.

Voici un bref résumé des vaccins offerts en pharmacie et à qui ils sont recommandés :

➤ Vaccin contre l'influenza (grippe saisonnière) *offert à tous les automnes*

Clientèle cible: personnes âgées de plus de 60 ans, personnes présentant des troubles cardiaques ou maladies pulmonaires, diabète, cancer, déficit immunitaire, femmes enceintes au 2ième et 3ième trimestre, personnes résidants avec des personnes à risque de complications

➤ Vaccin contre le pneumocoque (pneumonie)

Clientèle cible: personnes âgées de plus de 65 ans, personnes avec maladies chroniques (diabète, maladie pulmonaire, insuffisance rénale, insuffisance cardiaque, maladie hépatique), personnes immunosupprimées ou greffées

➤ Vaccin contre le zona

Clientèle cible: toutes les personnes âgées de plus de 50 ans

D'autres types de vaccins sont également offerts en pharmacie. Si vous partez en voyage à l'étranger, passez voir votre pharmacien qui pourra vous prescrire un antibiotique contre la diarrhée du voyageur et vous orienter vers les vaccins nécessaires selon la région que vous visiterez. Par ailleurs, il est aussi possible de se présenter en pharmacie pour recevoir un vaccin qui a été prescrit par un médecin ou un autre professionnel de la santé.

La vaccination en pharmacie est un service efficace, accessible et sécuritaire. N'hésitez-pas à vous informer sur le coût des vaccins. Certains d'entre eux sont fournis par la Santé publique et peuvent vous être administrés sans frais si vous faites partie de la clientèle ciblée par la gratuité.

Vos pharmacies Familiprix Lépicier et Miousse sont heureuses de contribuer à l'effort de vaccination en vous offrant ce service dans leurs quatre succursales. Leurs pharmaciens se feront un plaisir de vous informer et de vous accompagner dans le choix des vaccins. Il ne faut pas oublier que la vaccination est non seulement profitable pour vous, mais aussi pour les gens que vous côtoyez.

Marie-Christine Houle, pharmacienne pour les pharmacies Lépicier et Miousse



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--

Projet Filet

« Sème de l'espoir dans ton avenir »

Pour t'accompagner
dans ta démarche
de retour aux études

Pour soutenir tes efforts
en vue de régler certains problèmes
d'ordre personnel ou social

Pour t'aider à cheminer
vers un projet de vie

On est là pour toi!

Organisme communautaire dédié à la persévérance scolaire depuis 2010
(participant(e)s de 16 ans et plus)



 www.projetfilet.com

 418-862-8277 poste 3692



AU COCHON BRAISÉ

TRAITEUR

581 337-2775

Commandes pour emporter
Salle à manger
Salle pour groupes
Bar • Terrasse
Menu du jour
Buffets braisés les samedis soirs
Brunch dimanche

Propriétaires : Steve & Carmella

303, rue Viger • St-Éphane • GOL 2X0 • 418 816-8686

 [aucochonbraise](https://www.facebook.com/aucochonbraise)

Article publié par le Service d'information aux aînés

Qu'est-ce que c'est?

Le programme d'aides visuelles permet à une personne ayant une basse vision ou étant fonctionnellement aveugle d'emprunter des aides à la lecture, à l'écriture et à la mobilité ainsi que certaines aides à la vie quotidienne. Le programme offre également un soutien financier pour faire l'acquisition et prendre soin d'un chien-guide.

Pour qui?

toute personne qui est assurée par le régime d'assurance maladie du Québec et qui présente une déficience visuelle au sens du Règlement sur les aides visuelles et services afférents assurés.

Que faut-il faire?

Pour obtenir le prêt d'aides visuelles, présentez une demande auprès de l'un des établissements reconnus par la Régie de l'assurance maladie du Québec, spécialisé dans la réadaptation des personnes ayant une déficience visuelle. Si vous êtes admis au Programme à la suite d'une évaluation de votre déficience et de vos besoins, vous recevrez une formation vous permettant d'utiliser les aides adéquatement.

Où s'adresser?

Pour plus d'information sur le programme d'aides visuelles, consultez le site de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à l'adresse www.ramq.gouv.qc.ca.

Pour obtenir les coordonnées d'un établissement reconnu, communiquez avec la Régie en téléphonant à l'un des numéros:

Région de Québec: 418-646-4636

Région de Montréal: 514-864-3411

Ailleurs au Québec: 1 800 561-9749 (sans frais)

À noter

Le coût de remplacement des aides perdues, volées, détruites ou utilisées avec négligence est assumé par la personne bénéficiant du programme.

Le centre d'action bénévole dispose d'une agente d'information aux aînés pouvant vous aider dans ce domaine. N'hésitez pas à la contacter au: 418-867-8011 ou informationainesrdl@gmail.com

Site internet: <https://www.actionbenevolebsl.org/seigneuries/services/service-d-information-pour-aines>

Chronique de la Sûreté du Québec

Loi sur les véhicules hors route: nouvelles exigences à venir

La nouvelle LVHR vient d'élargir la gamme de types de véhicules qui lui sont assujettis. En effet, le VHR est défini ici comme étant une motoneige, un motoquad, un autoquad et une motocyclette tout terrain, y compris motocross.

Le port du caque protecteur avec visière ou lunettes de sécurité conforme est bien sûr toujours obligatoire. Les amendes ont augmenté et le montant de la peine serait de 250\$ à 350\$, selon le cas. **La règle concernant les système d'échappement modifiés a aussi été resserrée.** Il est maintenant interdit de mettre en vente, d'installer, de faire installer et bien sûr de circuler avec une motoneige dotée d'un système



d'échappement qui n'est pas conforme à la norme SSCC/11 qui est inscrite sur le silencieux). Les motoneiges fabriqués avant 2011 bénéficient par contre d'un droit acquis. Il est également obligatoire de détenir un permis de conduire valide pour circuler sur un sentier, sur une route, sur une terre publique ou sur toute terre privée appartenant à une municipalité. Par permis valide, on entend tout permis autorisant la conduite d'un véhicule routier délivrer en vertu du code de la sécurité routière qui est valide.

Autre nouveauté, les disposition du code de sécurité routière encadrant la conduite avec les capacités affaiblies par **l'alcool et la drogue** s'appliqueront en sentier et dans tout autre lieu de circulation visé par la LVHR. Par exemple, un conducteur dont le permis de conduire automobile est visé par la mesure zéro alcool devra aussi respecter cette condition pour la conduite d'un VHR

Dave Ouellet, sergent
coordonnateur des relations communautaires
Poste de la MRC de Rivière-du-Loup
Sûreté du Québec
Bureau 418 862-6303, poste 209
Télécopieur 418 862-3789
www.sq.gouv.qc.ca



«Notre engagement, votre
sécurité»

Pour les personnes mineures, il n'y a aucun changement. Ils doivent être âgés d'au moins 16 ans et ceux-ci doivent détenir un certificat de formation qui atteste la réussite d'un examen ou d'une formation obligatoire prévus par règlement. La nouvelle loi prévoit aussi une sanction pour toute personne qui permet ou qui tolère qu'un mineur sur qui il a l'autorité conduise un VHR sans respecter cette réglementation. Rien ne s'applique présentement en ce qui a trait à la perte de points d'inaptitude, mais il y a des discussions en ce sens qui pourraient être modifiées dans un futur rapproché.

Selon des statistiques du gouvernement du Québec, durant les années 2009 à 2019, ce sont 25 décès en motoneige et 28 décès en VTT qui sont survenus en moyenne chaque année. Cela représente des centaines de décès et des milliers d'hospitalisations. Nous devons travailler tous ensemble pour rendre cette activité la plus sécuritaire possible.

En terminant, nous vous souhaitons une bonne saison et soyez prudent.

Présentation du nouveau Conseil municipal



Rachelle Caron, Mairesse

- Représentante élue au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Élu responsable de la sécurité civile et du plan des mesures d'urgence
- Responsable de la liste de rappel pour le système de sécurité du bureau municipal (2e rang)
- Représentante élue sur la Corpo Épiphanoise de développement

Téléphone bureau: 418-862-0052 poste 230

Horaire

Lundi: Non disponible

Mardi: Non disponible

Mercredi: 9h00 à 11h00

Jeudi: Non disponible

Vendredi: Non disponible



Pâquerette Thériault, Sièges #1

- Représentante élue au service de la bibliothèque et des relations avec le Réseau Biblio du Québec
- Responsable de la liste de rappel pour le système de sécurité du bureau municipal (3e rang)

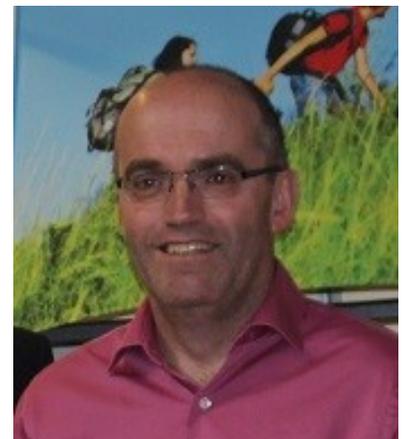
Courriel: direction@saint-epiphane.ca



Vallier Côté, Sièges #2

- Élu responsable de la Politique Municipalité Amie des Aînés (MADA), du plan d'action qui lui est associé et des aînés épiphanois
- Élu représentant la Municipalité auprès de l'Office régional d'Habitation de Rivière-du-Loup

Courriel: valmunicipal@gmail.com



Présentation du nouveau Conseil municipal (suite)



Caroline Coulombe, Siège #3

- Représentante élue sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Courriel: carocoul@hotmail.com



Nicolas Dionne, Siège #4

- Représentant élu sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Responsable de la sécurité civile et du plan des mesures d'urgence
- Représentant élu à la Politique familiale de la Municipalité, du plan d'action qui lui est associé et des familles épiphanoises

Courriel: dionne_nicolas@hotmail.com



Guillaume Tardif, Siège #5

- Représentant élu à la Politique familiale de la Municipalité, du plan d'action qui lui est associé et des familles épiphanoises
- Responsable de la sécurité civile et du plan des mesures d'urgence
- Maire suppléant
- Responsable de la liste de rappel pour le système de sécurité du bureau municipal (1^e rang)
- Représentant élu sur la Corpo Épiphanoise de développement

Courriel: guillaumetardif.S5@gmail.com



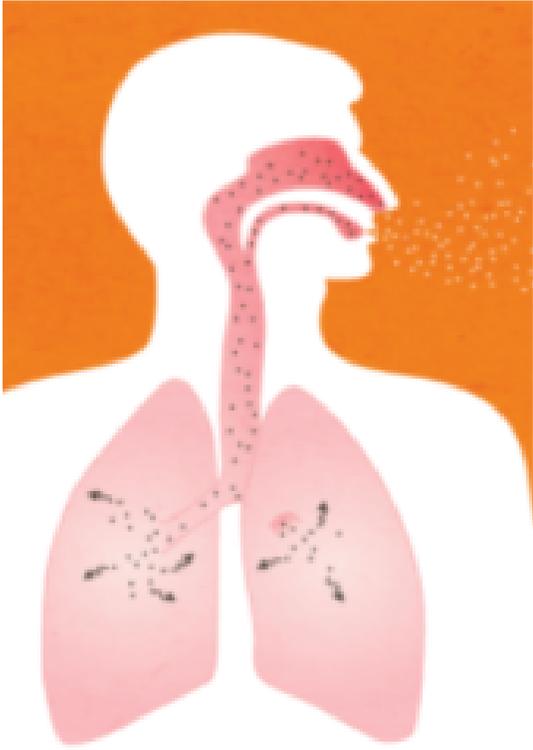
Renald Côté, Siège #6

- Représentant municipal du comité de gestion sur l'entente sur la gestion des événements de sécurité incendie avec la municipalité de Saint-Antonin
- Responsable du service de sécurité incendie de la municipalité
- Élu substitut à la Mairesse auprès des instances de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rivière-du-Loup

Courriel: renald6@hotmail.ca



L'hiver est à nos portes; il est temps de mesurer le radon chez vous !



Le radon est un gaz radioactif, qui se dégage naturellement du sol, est invisible, inodore et sans goût. Lorsque le radon est émis dans des espaces clos comme les maisons, il peut s'accumuler à des concentrations dangereuses.

Toutes les maisons canadiennes contiennent du radon. Les concentrations varient d'une maison à l'autre, même lorsqu'on parle de maisons mitoyennes. Peu importe l'âge, le type de construction ou l'emplacement de votre maison, la seule façon de connaître la concentration de radon dans votre maison est d'effectuer un test.

Quels sont les effets du radon sur la santé?

Lorsque du radon est inhalé dans les poumons, il se désintègre en particules radioactives. Cette énergie est absorbée par le tissu pulmonaire à proximité, ce qui endommage les cellules pulmonaires. Lorsque les cellules sont endommagées, elles peuvent mener à un cancer quand elles se reproduisent.

L'exposition au radon constitue la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs. L'exposition au radon et au tabagisme ensemble peut accroître considérablement le risque de cancer du poumon. Par exemple, si vous fumez toute votre vie, votre risque de développer un cancer du poumon est de 1 sur 10. Lorsqu'on ajoute une exposition de longue durée à un niveau élevé de radon, votre risque passe à 1 sur 3. Chez les non-fumeurs, le risque de cancer du poumon à vie pour le même niveau élevé de radon est de 1 sur 20.

En raison de la pandémie de COVID-19 qui perdure, nous passerons encore une fois beaucoup plus de temps à la maison cet hiver, notamment pour faire du télétravail. Il devient donc encore plus pertinent de savoir quelles sont les concentrations de radon chez vous.

Pour savoir comment se procurer un appareil de mesure du radon, les meilleurs endroits dans votre maison pour effectuer le test et les méthodes pour abaisser les concentrations de radon une fois les résultats du test obtenus, rendez-vous sur le site internet du gouvernement du Canada.

Notre 10^e anniversaire de succursale!

À l'occasion de notre 10^e anniversaire nous remercions chaleureusement notre précieuse clientèle. Grâce à votre soutien, nous pouvons développer des projets commerciaux et cliniques pour mieux vous servir. Nous en profitons également pour vous souhaiter un merveilleux temps des fêtes rempli de joie, d'amour et de santé.

Voici la liste de nos services pour faciliter votre vie et contribuer à votre santé :

- Prélèvements sanguin
- Vaccination
- Lavage d'oreilles
- Location de tire lait de qualité hospitalière
- Location d'orthopédie
- Consultation en nutrition
- Bas support médicaux
- Et toujours plus en développement !

**Didier Rioux et
Karine Larochelle**
Pharmaciens-propriétaires
affiliés à **uniprix**

78A, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545



Message du cercle des Fermières



Les membres du Cercle de Fermières désirent remercier chaleureusement la population de Saint-Épiphane et des environs pour leur participation à leur sixième édition du Marché de Noël qui s'est déroulé le 4 décembre dernier à l'intérieur du Centre Innergex Viger-Denonville.

MERCI à tous les exposants pour leur présence... le choix et la qualité de leurs produits ont fait de cette journée un véritable succès.

Vous savez sans doute que notre organisme est un organisme sans but lucratif et nos ventes effectuées lors du Marché de Noël sont un moyen de financement très important pour la réalisation de notre programme d'activités annuelles. C'est pourquoi nous tenions à souligner la précieuse collaboration de nos membres, ainsi que celle des visiteurs et des exposants.

Nous profitons de l'occasion pour remercier aussi nos élus municipaux pour leur implication dans la communauté et leur générosité envers notre organisme.

Notre local sera ouvert à tous les mardis en après-midi dès la reprise de nos activités en janvier et nos réunions mensuelles ont lieu le premier mercredi du mois, à notre local, de septembre à juin inclusivement. Que vous soyez membres ou non-membres, vous y êtes cordialement invitées.

BIENVENUE, MERCI de votre généreuse participation à nos activités et

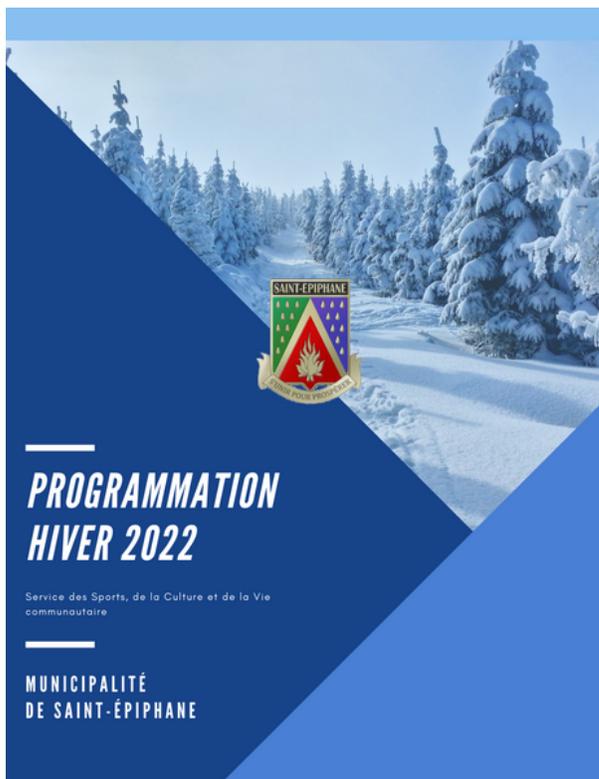
JOYEUX TEMPS DES FÊTES à toutes et à tous!

Les membres du Cercle de Fermières
Saint-Épiphane.



SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

La programmation hiver 2022 est maintenant accessible sur le site web de la Municipalité et sur les pages Facebook « Municipalité de Saint-Épiphanie », « Service des Sports, de la Culture et de la Vie com. - Saint-Épiphanie » et sur « Communauté de Saint-Épiphanie ». Une panoplie d'activités vous sont offertes dans cette programmation. Les activités s'adressent à toutes les clientèles (enfants, adolescents, adultes et aînés).



Certaines activités nécessitent une inscription. Il vous faudra vous rendre sur le site internet de la Municipalité et vous diriger au bas de la page d'accueil. Une fois rendu au bas de la page, vous remarquerez la section « Qidigo ». Cliquer sur le bouton « Pour vous inscrire aux activités municipales, CLIQUEZ ICI SVP ». C'est ensuite sur cette plateforme que vous pourrez vous inscrire aux activités.

Sur Qidigo, vous devez vous créer un profil avant de pouvoir vous inscrire. Si vous avez de la difficulté avec la plateforme, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Laurie St-Gelais, technicienne du service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire au 418-862-0052 poste 480 ou par courriel au sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca

Le nombre de participants pour certaines activités peut être limité. Dans ce cas et si le nombre maximum est atteint, les inscriptions supplémentaires seront mises sur une liste d'attente.

De même, certaines activités nécessitent un nombre minimum d'inscrit. Si l'effectif minimal n'est pas atteint, l'activité sera alors malheureusement annulée.

Dans le cas où la situation pandémique ne nous permettrait plus de faire les activités, celles-ci seront annulées. Les personnes inscrites seront alors avisées et remboursées.

Veillez prendre note que pour toutes les activités de la programmation d'automne 2021, toutes les personnes âgées de 13 ans et plus devront présenter leur passeport vaccinal pour pouvoir participer aux activités.



Laurie St-Gelais

Technicienne du service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire
418-862-0052 poste 480
sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca

Halloween 2021

Pour l'Halloween 2021, le service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire a organisé quelques activités thématiques pour agrémenter cette fête familiale.

Concours de décorations d'Halloween

Un concours de décoration d'Halloween a eu lieu pendant le mois d'octobre. Ce sont les adolescents de la maison des jeunes qui ont voté pour les gagnants du concours!

Voici les gagnants:

1re place: Francine Ouellet pour ces belles et nombreuses décorations

2e place: Rachelle Caron pour sa créativité et son originalité.



Francine Ouellet



Rachelle Caron

Félicitations à vous deux et merci à toutes les personnes qui ont participé!

Cherche et trouve du Dr. Kaput

Pour la journée du 31 octobre, un cherche et trouve dans la municipalité a été organisé pour les enfants de la municipalité. Un grand savant fou était de passage à Saint-Épiphane pour trouver des ingrédients spéciaux dans le but de faire une expérience scientifique qui changera le monde! Les enfants devaient trouver de la poudre de scarabée, de la morve de lézard, de la lave volcanique, du sang de crapauds et du venin de serpent un peu partout dans le village et les rapporter au Dr. Kaput qui se trouvait à la salle Desjardins. Pour l'avoir aidé, il a donné à chaque enfant un sac de bonbons. En participant, les enfants pouvaient remplir un coupon de participation pour gagner un kit scientifique pour enfant. Le chanceux qui a gagné ce magnifique prix est Nolan Lévesque, fils d'Amélie Bélisle et de Michael Lévesque.



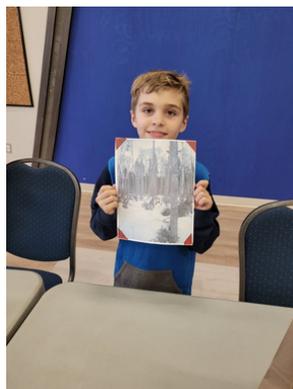
JOURNÉE SPÉCIALE DE NOËL - 18 DÉCEMBRE 2021

Le samedi 18 décembre 2021 eut lieu une après-midi d'activités spéciales sur le thème de Noël. Lors de cette après-midi, 12 enfants ont pu faire un bricolage de Noël, faire la décoration d'un biscuit aux pains d'épice, jouer dehors, boire un chocolat chaud et faire plusieurs autres petits jeux au cours de l'après-midi. Un tirage a également eu lieu en fin de journée. Les enfants couraient la chance de gagner un cadeau. Les trois gagnants ont été Alyssa Lafleur, Nathan Trépanier et Nolan Levesque.

Le bricolage de Noël était une trousse préparée par le Musée du Bas-St-Laurent. Tous les éléments pour créer le bricolage étaient fournis. Cette activité a vu le jour grâce à l'appui financier du programme Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de Rivière-du-Loup et avec la collaboration des membres de la Table en loisir intermunicipal de la MRC de Rivière-du-Loup et du Musée du Bas-St-Laurent.

Un énorme merci à Vallier et Céline du Club Optimiste pour avoir fait les biscuits au pain d'épice et le chocolat chaud! Merci également au Club Optimiste, à la Société St-Jean-Baptiste et à Vallier Côté pour le soutien financier.

Voici quelques photos de l'après-midi:



Activités de Noël réalisées ou en cours

Soirée cinéma de Noël - 17 décembre 2021

Le film «Mission Noël» a été présenté à la salle communautaire Innergex Viger-Denonville. 14 personnes ont participé à cette activité. Un sac de popcorn a été donné à chaque famille pour grignoter pendant le film. Un énorme merci à François Larouche pour son aide pour l'installation du matériel de cinéma!



Lecture de conte de Noël avec l'Escouade Li-Cool - 18 décembre 2021

L'escouade Li-Cool était présente à la bibliothèque municipale le 18 décembre pour faire la lecture de deux contes de Noël aux enfants du village. La première histoire s'intitulait « Quand le Père Noël était petit » et la deuxième «Maman, j'ai encore raté l'avion». Suite à la lecture des histoires, les enfants ont joué à la chaise musicale avec des chansons de Noël et ils ont fait un dessin de leur moment préféré des histoires lu plus tôt. 4 enfants ont participé à l'activité. Merci et félicitations à Carolanne Jalbert, Clémence Dionne et Florence Dionne de l'Escouade Li-Cool pour votre belle animation!



Concours de décoration de sapin de Noël - tout au long du mois de décembre

Le service des Sports, de la culture et de la Vie communautaire de la Municipalité de Saint-Épiphanie vous invite à envoyer une photo de votre sapin de Noël et une autre de votre famille devant le sapin pour participer à notre concours du temps des fêtes. Ce seront les adolescents de la Maison des jeunes qui voteront pour les gagnants. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2021 pour nous envoyer vos photos.

Prix #1: Carte cadeau de la Boutique du Jouet de Rivière-du-Loup

Prix #2: Carte cadeau du Cochon Braisé



Concours de fréquentation à la bibliothèque - tout au long du mois de décembre

À toutes les fois que vous allez à la bibliothèque municipale entre le 1er et le 31 décembre 2021, remplissez un coupon de participation et courrez la chance de gagner un beau prix!

Prix #1: Livre pour adulte

Prix #2: Livre pour enfant

Prix #3: Bande dessinée

Prix #4: Jeu de société



Formation Escouade Li-Cool

Le 28 novembre dernier a eu lieu la formation de l'Escouade Li-Cool! 7 nouveaux adolescent(e)s ont rejoint l'Escouade dans le but de partager leur passion pour la lecture aux enfants de la Municipalité! Notre Escouade Li-Cool compte maintenant 10 jeunes motivés et impliqués. Félicitations à Zahira Ndjembi-Levesque, Thomas Ouellet, Megan Mailloux, Maëla Boulianne-Morais, Mya D'Auteuil, Carolanne Jalbert et Clémence Dionne pour avoir rejoint l'Escouade et merci pour votre implication dans notre communauté! Félicitations également à Rose Lebel, Florence Dionne et Mélodie Dubé qui s'impliquent dans ce projet depuis 2019.



Camp de jour 2022

Cette section concerne les parents qui désirent inscrire leurs enfants au camp de jour pour l'été 2022. À la fin de l'été 2021, la technicienne du service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire a fait quelques suggestions au Conseil municipal dans le but d'améliorer le processus d'inscription et dans le but d'être mieux préparée pour le recrutement de notre personnel d'animation.

Premièrement, la technicienne a proposé d'établir un ordre de priorité pour faciliter la gestion des inscriptions des enfants au camp de jour municipal. Cette proposition a été approuvée par le Conseil municipal.

Voici l'ordre de priorité en question:

Priorité #1: Les familles de Saint-Épiphanie (Camp de jour temps plein)

Priorité #2: Les familles de Saint-Épiphanie (Camp de jour temps partiel)

Priorité #3: Les familles de St-François-Xavier-de-Viger (Camp de jour temps plein)

Priorité #4: Les familles de St-François-Xavier-de-Viger (Camp de jour temps partiel)

Priorité #5: N'importe qui

De cette façon, si nous recevons trop d'inscriptions, nous allons nous fier sur cet ordre de priorité.

Deuxièmement, en raison de la hausse d'inscriptions que nous avons subis à l'été 2021, nous sommes dans l'obligatoire d'embaucher un 4e animateur pour l'été 2022. Pour ce faire, nous nous devons d'augmenter les tarifs d'inscriptions pour être en mesure de payer cet employé supplémentaire. Cette nouvelle proposition de tarifs a été approuvée par le Conseil municipal. Merci de votre compréhension.

Voici les nouveaux tarifs pour l'été 2022:

	1^{er} enfant	2^e enfant	3^e enfant
Camp de jour Temps plein	170,00\$	160,00\$	150,00\$
Service de garde Temps plein	210,00\$	210,00\$	210,00\$
Camp de jour/semaine	45,00\$	45,00\$	45,00\$
Service de garde/semaine	35,00\$	35,00\$	35,00\$
Forfait Camp de jour + service de garde temps plein	370,00\$ (10\$ de rabais sur inscription CDJ)	360,00\$ (10\$ de rabais sur inscription CDJ)	350,00\$ (10\$ de rabais sur inscription CDJ)
Forfait Camp de jour temps plein + Service de garde temps plein +soccer	395,00\$ (10\$ de rabais sur inscription soccer établi avec rabais à 25,00\$)	380,00\$ (10\$ de rabais sur inscription soccer établi avec rabais à 20,00\$)	365,00\$ (10\$ de rabais sur inscription soccer établi avec rabais à 15,00\$)

Club Optimiste de Saint-Épiphane

Les Optimistes de Saint-Épiphane tiennent à remercier la population pour sa générosité habituelle lors de notre barrage routier du 11 décembre dernier cela nous a permis d'offrir un cadeau à chacun des 106 jeunes de notre communauté inscrits à l'avance.

Joyeux Noël et une nouvelle année remplie de joie et de bonheur a vous tous!



Les Optimistes

HEURES D'OUVERTURE PATINOIRE 2021-2022 LORSQU'ELLE SERA PRATICABLE

VOICI L'HORAIRE DES HEURES
D'OUVERTURE DE LA PATINOIRE
POUR L'HIVER 2021-2022

JEUDI: 16H00 À 19H00
VENDREDI: 16H00 À 19H00
SAMEDI: 11H00 À 19H00
DIMANCHE: 11H00 À 19H00



BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture:

Mardi: 14h00 à 16h00

Mardi: 19h00 à 20h30

Samedi: 9h00 à 11h00



Exposition Réseau Biblio - Les chats

Du 9 novembre 2021 au 25 janvier 2022

Ces petits félins fascinants font partie de la vie quotidienne, mais les connaissons-nous vraiment? Découvrez les aspects fascinants du mode de vie et des habitudes des chats en explorant les volumes proposés. Les amoureux des chats seront ravis par les photographies et par les nombreux conseils pour assurer le bien-être de leur compagnon à quatre pattes.



Exposition Réseau Biblio - Les chiens

Du 25 janvier au 23 mars 2022

Chiens de chasse, chiens de compagnie, chiens de traîneaux, chiens de concours... Comment choisir la race qui convient le mieux à votre mode de vie? Comment accueillir son chien, l'intégrer à l'environnement familial, le nourrir, l'éduquer, veiller à sa santé? Que comprendre de son comportement? Quelles activités partager avec lui? Autant de questions auxquelles vous trouverez des réponses en consultant les ouvrages et les fiches descriptives contenues dans l'exposition.

Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote
Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com 

Vente / Installation / Réparation / Inspection
Peinture et déneigement de toiture
Émondage d'arbre
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

**Propane Sélect**

Christian Pelletier
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS SAINT-ÉPIPHANE

REJOIGNER L'ÉQUIPE
DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
ET CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE
DES PERSONNES VULNÉRABLES

POPOTE ROULANTE

RENCONTRER 10 USAGERS
1 À 3 FOIS SEMAINE
SUR L'HEURE DU DÎNER

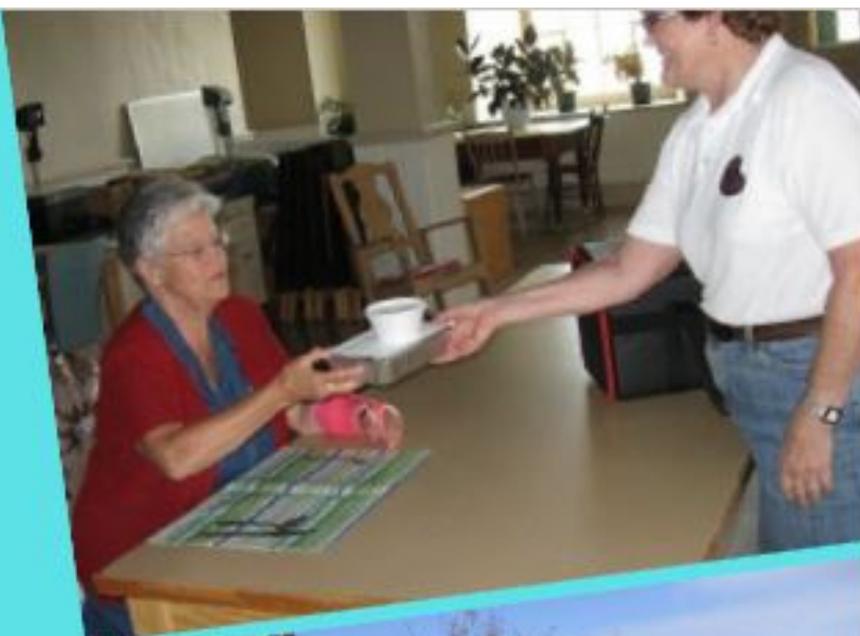
ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT

AIDER LES GENS À SE RENDRE À LEURS
RENDEZ-VOUS MÉDICAUX
ÊTRE DISPONIBLE AU MOINS
UNE DEMIE-JOURNÉE SEMAINE

FRAIS D'USAGE DU VÉHICULE REMBOURSÉS

CENTRE
D'Action BÉNÉVOLE
DES SEIGNEURIES

POUR INFORMATION
418-867-3130 p.211



L'édition décembre 2021 du journal municipal «L'Épiphanois» est la première édition que vous ne recevrez pas dans votre boîte aux lettres. Pour cette édition, nous avons eu un problème d'impression qui nous a empêché de faire imprimer le journal. Pour cette raison vous pouvez le consulter en version numérique seulement. Nous en sommes désolés. Pour les éditions suivantes, le journal sera sous forme d'infolettre dans le but d'économiser de l'argent et du papier. Une centaine de copies seront tout de même imprimées et laissées à certains endroits dans la municipalité: bibliothèque, bureau municipal, maison des jeunes, résidence le Manoir, et peut-être d'autres endroits spécifiques. Une copie sera également publiée sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la Municipalité.

Si vous désirez recevoir une copie du journal par courriel, veuillez écrire votre adresse courriel ci-dessous et venir nous porter ce coupon réponse au bureau municipal.

Votre nom: _____

Adresse courriel: _____





ECHO

EN CAS D'URGENCE, ÊTES-VOUS PRÊT ?

IdSide - Echo



Desjardins

Caisse de Viger et Villeray



Siège social
91, rue Saint-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0
418 898-2061 ou 418 497-3901
Sans frais : 1 888 497-3901

Affilié à Desjardins
Entreprises
du Bas Saint-Laurent
Téléphone : 418 863-4058

En tout temps :



www.desjardins.com

1 800 CAISSES
m.desjardins.com



CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger
Saint-Épiphane (Québec)
G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Télec. : 418 867-8054

Entrepreneur général
Construction et
rénovation en bâtiment

R.B.Q. : 5665-7307-01



NOUVEAU DÉVELOPPEMENT à Saint-Épiphane

S'agit pour prospérer

Rue Caillouette
Superficie des terrains:
± 10 000 pi² (930 m²)
Largeur (façade):
80 pi (24,4m)

Faites-vous confiance pour la construction de votre future habitation!

Prix des terrains plus qu'avantageux



CERCLE DES FERMIÈRES

Saint-Épiphane

Rachelle Caron

Présidente

418-862-6543



Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2022, à 19h30, au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, au 220, rue du Couvent:

- Le lundi 17 janvier 2022
- Le lundi 14 février 2022
- Le lundi 14 mars 2022
- Le lundi 11 avril 2022
- Le lundi 9 mai 2022
- Le lundi 13 juin 2022
- Le lundi 11 juillet 2022
- Le lundi 8 août 2022
- Le lundi 12 septembre 2022
- Le lundi 11 octobre 2022
- Le lundi 14 novembre 2022
- Le lundi 12 décembre 2022



En accord avec les consignes sanitaires du gouvernement du Québec, la Municipalité a repris ses séances en présentiel depuis le 12 juillet 2021.

Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître?

Votre association veut-elle faire connaître ses services? Profitez du journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication:
15 mars 2022

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 mars.



PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478
Fax: (418)497-2903

STIHL
Vente et services

Dépanneur 4 coins

205 rue Viger, Saint-Épiphane, G0L 2X0, 418 862-4872

- Agence SAQ
- Comptoir de fruits et légumes
- Sélection de viande
- Mets préparés
- Produits de boulangerie

Au plaisir de vous servir!



**Carrefour
du camion R·D·L**

FREIGHTLINER

WESTERN STAR

FUSO

**SERVICE ET
RÉPARATION POUR
TOUTES LES MARQUES**

Distributeur des pièces

WWW.FREIGHTLINERRDL.COM



100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9

1 800 392-3192 • 418 862-3192

QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE? QUI DOIS-JE APPELER?



CONSEIL MUNICIPAL

Rachelle Caron, Mairesse.....	ricrac2@derytelecom.com
Pâquerette Thériault, conseillère siège 1.....	direction@saint-epiphane.ca
Vallier Côté, conseiller siège 2	valmunicipal@gmail.com
Caroline Coulombe, conseillère siège 3.....	carocoul@hotmail.com
Nicolas Dionne, conseiller siège 4.....	abelthe@hotmail.com
Guillaume Tardif, conseiller siège 5.....	guillaumetardif.S5@gmail.com
Rénald Côté, conseiller siège 6.....	renald6@hotmail.ca

COURRIEL

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Mairesse, Rachelle Caron.....	862-0052 p. 230
Directeur général et secrétaire trésorier, Stéphane Chagnon.....	862-0052 p. 210
Adjointe administrative.	862-0052 p. 200
Trésorière adjointe, Nadia Bérubé.....	862-0052 p. 250
Capitaine, Dany Dubé, résidence.....	862-2173
Capitaine, Dany Dubé, caserne.....	862-0052 p. 410
Inspectrice en bâtiments et environnement, Julie Lemieux.....	862-0052 p. 220
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout, Marie-Ève Soucy.....	862-0052 p. 270
Directeur des travaux publics , Éric Albert.....	862-0052 p. 280
Technicienne du service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire, Laurie St-Gelais.....	862-0052 p. 480
URGENCES (cellulaire voirie).....	714-4523

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Caserne de pompier.....	862-0052 p. 410
Bibliothèque.....	862-0052 p. 450
Salle Desjardins.....	862-0052 p. 460
Garage municipal.....	862-0052 p. 280
Bureau municipal.....	862-0052 p.200
OMH de Saint-Épiphane.....	862-3580
Maison des jeunes.....	862-7085
Fabrique St-Épiphane et St-Arsène.....	862-3022
Bureau de poste.....	862-3716

URGENCE

Police (centrale).....	911 ou 310-4141
Police (poste RDL).....	418-862-6303
Service incendie.....	911
Ambulance.....	911 ou 418-827-4411
CLSC Rivières et Marées.....	418-868-1000 p. 2
<i>*Point de service de Saint-Épiphane</i>	
Service Info-Santé/Info-Social.....	811
Sécurité civile.....	1 866 776-8345

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi.....	9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
Mardi.....	9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
Mercredi.....	9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
Judi.....	9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30
Vendredi.....	9h00 à 12h00 - Fermé en PM

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h30
Le samedi de 9h00 à 11h00

Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés, mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprise. Ces articles nous arrivent parfois en format PDF donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence!



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS

est publié à tous les trois mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page:

Laurie St-Gelais, Danielle Chouinard, Stéphane Chagnon et Rachelle Caron



Après m'avoir lu,
mettez-moi au bac
bleu!